



VOLET 1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

NATURE DE LA DEMANDE : le projet d'assainissement non collectif est prévu dans le cadre...

d'une demande de permis de construire d'une construction neuve
 d'une demande de permis de construire d'une construction déjà existante (transformation, agrandissement)
 de la réhabilitation ou de la création d'une installation sans permis de construire
 d'une modification de projet d'installation suite à un projet non conforme

COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE

nom et prénom
 adresse postale
 tél courriel
 adresse du projet (si différente)
 références cadastrales de l'habitation assainie (section et n°, voir www.cadastre.gouv.fr)
 références cadastrales de l'implantation de l'installation d'assainissement (section et n°)

VOLET 2 : CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

MISE EN PLACE DE L'INSTALLATION

concepteur projet : nom tél
 adresse
 installateur (si connu) nom tél
 adresse

CARACTÉRISTIQUES DE L'IMMEUBLE

il existe déjà un dispositif oui non si oui, il sera en partie conservé oui non
 détail des éléments conservés
 maison individuelle principale secondaire location autre (préciser)
 nombre de pièces principales (destinées au séjour ou au sommeil, art. R111-1-1 du Code de la Construction)
 si dimensionnement différend de la règle de base (nombre pièces principales = nombre équivalents-habitants)
 préciser le nombre d'équivalents-habitants retenus (étude à fournir) : eh =
 autres immeubles (commerces, hôtel, habitat regroupé, sanitaires isolés...) préciser
 capacité d'accueil ou usagers permanents nombre d'équivalents-habitants retenus (si connu)

MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

adduction publique alimentation privée (préciser puits, forage...)
 il existe un captage privé à proximité de l'installation prévue (y compris dans une parcelle voisine) oui non
 si oui, il est déclaré en mairie oui non l'eau sert pour la consommation humaine oui non
 pour des légumes comestibles oui non il est à plus de 35 m de l'installation prévue oui non

COLLECTE DES EAUX PLUVIALES

les eaux pluviales seront évacuées indépendamment des eaux usées oui non sinon prévoir séparation

CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN

il existe une étude de sol spécifique* oui non *peut être rendue obligatoire par le SPANC la joindre au dossier
 surface terrain m² surface disponible pour l'installation m²
 pente existante < 5% de 5 à 10% > 10% terrain inondable oui non ne sais pas
 nappe d'eau à moins de 1 m du fond de fouille projeté (hors niveau exceptionnel des hautes eaux) oui non
 nature dominante du sol (en absence d'étude) argileuse limoneuse sableuse
 présence de la roche à moins de 1 m de la surface oui non
 observations utiles à l'examen du projet

CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION PROJETÉE
 joindre obligatoirement un plan masse (1/500 ou 1/200)
 où figureront l'immeuble et le détail de la filière projetée

■ TRAITEMENT PAR LE SOL (EN PLACE OU RECONSTITUÉ)

- prétraitement et/ou traitement primaire
 - bac à graisses* 500 L (toutes eaux ménagères)
 200 L (eau de cuisine) autre volume : préciser L
 * conseillé si distance sortie eaux-fosse > 10 m
 - fosse toutes eaux volume m³
 - préfiltre (décolloïdeur) volume m³
 intégré à la fosse oui non ne sais pas

partie réservée au SPANC

éléments fournis suffisants pour contrôle O N

implantation adaptée aux contraintes sanitaires (zone enjeu sanitaire ou captage eau) O N

volume bac à graisse adapté O N

volume fosse adapté O N

volume préfiltre adapté O N

<input type="checkbox"/>	autre (fosse chimique, d'accumulation) : préciser		dispositif réglementaire	O N
<input type="checkbox"/>	toilettes sèches : préciser le dispositif prévu pour les eaux ménagères			
			dispositif conforme	O N
	dispositif prévu pour l'épandage obligatoire des boues sur la parcelle			
			dispositif conforme	O N
•	traitement secondaire par sol en place			
<input type="checkbox"/>	tranchées d'épandage	long. <input type="text"/> m soit <input type="text"/> tranchées x <input type="text"/> m	} dispositif adapté aux contraintes de sol (perméabilité, nappe, pente)	O N
		profondeur <input type="text"/> m largeur <input type="text"/> m		
<input type="checkbox"/>	lit d'épandage	surface <input type="text"/> m ² soit <input type="text"/> m x <input type="text"/> m		
		profondeur <input type="text"/> m		
•	traitement secondaire par sol reconstitué			
	pour le sable, joindre la courbe granulométrique et la composition			
<input type="checkbox"/>	lit filtrant drainé à flux horizontal	longueur <input type="text"/> m largeur <input type="text"/> m	} dispositif adapté au logement, capacité d'accueil	O N
<input type="checkbox"/>	lit filtrant vertical non drainé	surface <input type="text"/> m ²		
<input type="checkbox"/>	filtre à sable vertical drainé	profondeur <input type="text"/> m		
<input type="checkbox"/>	tertre d'infiltration	hauteur <input type="text"/> m		
		longueur à la base <input type="text"/> m longueur au sommet <input type="text"/> m		
		largeur à la base <input type="text"/> m largeur au sommet <input type="text"/> m		
<input type="checkbox"/>	lit filtrant drainé à massif de zéolithe	fournisseur <input type="text"/>		
		surface de filtration <input type="text"/> m ²		
■	INSTALLATION AVEC D'AUTRES DISPOSITIFS DE TRAITEMENT (FILIERE AGRÉÉE)			
	dénomination commerciale/titulaire agrément	<input type="text"/>	filière réglementaire	O N
	modèle <input type="text"/> numéro d'agrément <input type="text"/>		le dispositif est adapté au contexte (type d'usage, sensibilité milieu, immeuble)	O N
	capacité de traitement (en équivalents-habitants)	<input type="text"/> eh		
■	DISPOSITIFS ANNEXE ÉVENTUELS			
<input type="checkbox"/>	chasse automatique (auget, auget basculant)	volume bâchée <input type="text"/> m ³	} dispositif annexe adapté au projet	O N
<input type="checkbox"/>	pompe ou système de relevage	volume bâchée <input type="text"/> m ³		
	usage : <input type="checkbox"/> eaux brutes <input type="checkbox"/> eaux prétraitées <input type="checkbox"/> eaux traitées			
■	MODALITÉS D'ÉVACUATION DES EAUX TRAITÉES (se référer au règlement du SPANC)			
<input type="checkbox"/>	par infiltration dans le sol en place			
	via le dispositif de traitement par épandage			
<input type="checkbox"/>	tranchée(s) d'infiltration ou	<input type="text"/> tranchée(s) d'irrigation	} si infiltration : le rejet est adapté au contexte parcellaire et à la nature du sol	O N
	longueur <input type="text"/> m soit <input type="text"/> tranchées x <input type="text"/> m	prof. <input type="text"/> m		
<input type="checkbox"/>	lit d'infiltration ou	<input type="text"/> lit d'irrigation		
	surface <input type="text"/> m ² soit <input type="text"/> m x <input type="text"/> m	prof. <input type="text"/> m		
<input type="checkbox"/>	par rejet vers milieu hydraulique superficiel* (joindre étude obligatoire)			
	* solution soumise à autorisation du propriétaire ou du gestionnaire du milieu (si rejet en réseau pluvial, l'étude prend en compte le milieu récepteur à l'exutoire)			
<input type="checkbox"/>	fossé existant : quel est son exutoire (si connu) ?	<input type="text"/>	} si rejet en milieu superficiel : une autre solution est-elle envisageable ?	O N
	propriétaire/gestionnaire ?	<input type="text"/>		
<input type="checkbox"/>	cours d'eau, mare, étang : son nom (si connu) ?	<input type="text"/>		
	propriétaire/gestionnaire ?	<input type="text"/>		
<input type="checkbox"/>	réseau d'eaux pluviales : son exutoire (si connu) ?	<input type="text"/>		
<input type="checkbox"/>	par rejet dans un puits d'infiltration (joindre étude hydrogéologique)			le rejet dans un puits est-il autorisé ?
O N				
pièces	copie de l'étude de définition de filière et de dimensionnement (si réalisée)			
à	si non réalisée, plan de situation 1/25000, plan masse 1/500 ou 1/200 (voir plus haut), coupe + points de niveau			
joindre	le cas échéant en fonction de la filière, pièces indiquées en gras			
engagements du propriétaire	Le propriétaire certifie que tous les renseignements fournis sont exacts et s'engage :			
-	à informer le SPANC de toute modification de son projet			
-	à ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'accord du SPANC			
-	à informer le SPANC avant le début des travaux d'assainissement selon les modalités prévues dans le règlement			
-	à ne pas remblayer l'installation avant le contrôle de bonne exécution du SPANC			
-	à procéder à la réception des travaux et à communiquer le procès-verbal au SPANC (si le propriétaire réalise lui-même les travaux, il transmet au SPANC une attestation de respect des règles de l'art)			
-	à ne pas évacuer les eaux pluviales dans le système d'assainissement			
-	à assurer le bon entretien de son installation (vidange notamment) conformément aux prescriptions du fabricant			
-	à s'acquitter de la redevance prévue dans le règlement de service du SPANC			
Fait à	<input type="text"/>	le	<input type="text"/>	signature

VOLET 3 : CONCLUSION DU SPANC SUR LE PROJET D'INSTALLATION

<input type="checkbox"/> Projet conforme à la réglementation en vigueur	Fait à _____ le _____
<input type="checkbox"/> Projet non conforme à la réglementation en vigueur . Modifications à réaliser :	nom : _____ qualité : _____ signature : _____